



# **MANUEL DES SYSTÈMES DE GESTION DE LA SÉCURITÉ, LA SÛRETÉ, LA QUALITÉ ET L'ENVIRONNEMENT**

## **VOLUME 2 :**

## **SYSTÈME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE (SGS)**


### **DIRECTION GENERALE**

32-38 Av. JEAN JAURES

DAKAR-SENEGAL - BP 3144 ☎ : (+221) 33 849 66 00

📠 : (+221) 33 823 46 54

🌐 : [www.asecna.aero](http://www.asecna.aero)


 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page : Révision : Date :	<b>2 sur 28</b> <b>A</b> 01/10/2025
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>		





© ASECNA 2025


Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire, de stocker dans un système de recherche de données ou de transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, un passage quelconque du présent manuel, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de l'ASECNA.

**M2-MSG-02-A**

*[Handwritten signatures]*

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page :	<b>3 sur 28</b>
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>	Révision :	<b>A</b>
		Date :	01/10/2025


MAITRISE DU DOCUMENT					
Acteurs					Diffusion
Rôle	Fonction	Nom Prénom	Visa	Date	
<b>Rédacteur</b>	Responsable du Groupe de Rédaction	Boukari ABARI DAN BOUZOUA		24/10/2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Version électronique (libre diffusion) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout agent</li> <li>- AAC</li> <li>- Fournisseurs</li> <li>- Organismes Certificateurs</li> <li>- Autres partenaires</li> </ul> </li> <li>▪ Version papier (Voir Liste de diffusion contrôlée)</li> </ul>
<b>Vérificateur</b>	DSQD	Mohamed YATTARA		24/10/2025	
<b>Approbateur</b>	DGDD	Prosper ZO'O MINTO'O		24/10/2025	
					
HISTORIQUE DES MODIFICATIONS					
Version	Date	Justification			
<b>A</b>	01/10/2025	Création d'un Manuel des Systèmes de Gestion de la Sécurité, la Sûreté, la Qualité et l'Environnement avec un volume spécifique pour chaque système de gestion			

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page : Révision : Date :	<b>4 sur 28</b> <b>A</b> 01/10/2025
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>		

## COMITE DE REDACTION

NOMS ET PRENOMS	STRUCTURES
ABARI DAN BOUZOUA Boukari	DSQ
RAKOTONAVAHY Maharo Itokiana	DSQ
AGUIDISSOU Fidel	DSQ
AHOUANSON Gérard	DSQ
DIOP née DIAKHATE Fatimatou Binta	DSQ
DIEDHIOU née DJIBO Réhana	DSQ
NDIAYE Idrissa	DGRP/CI




 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page :	<b>6 sur 28</b>
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>	Révision :	<b>A</b>
		Date :	01/10/2025

## LISTE DE DIFFUSION

Numéro	Sigle	Destinataire	Format
001	DSQD	Directeur des Contrôles Internes et des Systèmes de Gestion de la Sécurité, la Sûreté, la Qualité et l'Environnement	P/E
N00	-	Directeur Général Tout Agent ASECNA Autorités de l'Aviation Civile, Organismes régionaux de supervision de la sécurité (RSOO), Fournisseurs, Certificateurs, Partenaires, Clients	E

### Observations :

- P = Version Papier
- E = Version Electronique
- N00 = Numéro de la version neutre pour large diffusion

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page : Révision : Date :	7 sur 28 <b>A</b> 01/10/2025
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>		

**SOMMAIRE**

**Partie 0 : Administration et contrôle du manuel ..... 9**

**0.1. Introduction..... 9**

    0.1.1. Objet..... 9

    0.1.2. Approbation et acceptation ..... 9

    0.1.3. Langue ..... 9

**0.2. Structure du Manuel SSQE volume 2 - Système de gestion de la sécurité de la navigation  
aérienne de l'ASECNA (SGS) ..... 10**

    0.2.1. Composition en chapitre ..... 10

    0.2.2. Table des matières du volume – Système de gestion de la sécurité..... 10

**0.3. Système d'amendement et de révision ..... 10**

**0.4. Définitions et abréviations ..... 10**

**0.5. Plan du manuel du système de gestion de la sécurité ..... 12**

**Partie 1 : Politique de sécurité et organisation ..... 15**

**1.1. Politique de sécurité ..... 15**

**1.2. Exigences réglementaires du SGS..... 15**

**1.3. Portée et intégration du système de gestion de la sécurité..... 16**

**1.4. Objectifs de sécurité..... 17**

**1.5. Rôles, responsabilité en matière de sécurité et personnel clé ..... 17**

**1.6. Plan d'intervention d'urgence/en situation d'urgence..... 19**

**1.7. Gestion des dossiers du SGS ..... 20**

**Partie 2 : Gestion des risques ..... 21**

**2.1. Comptes rendus de sécurité et analyse des événements sécurité ..... 21**

**2.2. Identification des dangers, évaluation et atténuation des risques..... 21**

**2.3. La gestion du changement..... 21**

**Partie 3 : Assurance de la sécurité ..... 23**

**3.1. Surveillance et mesure de la performance de sécurité..... 23**

**3.2. Investigations liées à la sécurité et mesures correctives ..... 24**


**3.3. Amélioration continue et Audit du SGS ..... 24**

**Partie 4 : Promotion de la sécurité..... 25**


**4.1. Formation et sensibilisation ..... 25**

**4.2. Communication en matière de sécurité..... 27**

**Partie 5 : ANNEXES AU MANUEL ..... 28**

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page : Révision : Date :	<b>8 sur 28</b> <b>A</b> 01/10/2025
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>		

**VOLUME 2. MANUEL DU SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE DE  
LA NAVIGATION AERIENNE (SGS)**

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page :	9 sur 28
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>	Révision :	<b>A</b>
		Date :	01/10/2025

## Partie 0 : Administration et contrôle du manuel

La tenue à jour et la maîtrise de ce document se fera conformément aux procédures et instructions des Systèmes de Gestion SSQE tel que défini dans les procédures de gestion des informations documentées de l'ASECNA ainsi que dans le manuel SSQE - volume 1 - Généralités. Les recueils des procédures et des instructions des Systèmes de Gestion SSQE sont fournis respectivement annexe 3 et annexe 4 du présent volume.

### 0.1. Introduction

#### 0.1.1. Objet

Le présent manuel SGS, décrit le système de gestion de la sécurité de la navigation aérienne de l'ASECNA (SGS). Il traduit l'engagement de l'ASECNA en matière de Sécurité de la navigation aérienne et s'adresse à son personnel, aux Etats, aux organismes de certification et aux autres parties intéressées pertinentes. Pour les besoins les activités de l'ASECNA relatives à la gestion des aéroports et aux services de contrôle en vol, l'ASECNA établit des manuels SGS spécifiques.

Le SGS a été déployé en se basant sur les exigences des référentiels relatifs aux annexes 19 de l'OACI. Les systèmes de gestion SSQE de l'Agence sont également construits conformément aux orientations des instances de gouvernance de l'ASECNA, contenues dans les documents suivants :


- Résolution 2005 CM 44-7 de juillet 2005 relative à l'énoncé de politique générale en matière de Sécurité ;
- Résolution 2011 CA 120-10 de juillet 2011 relative au rapport de la commission de vérification de la sécurité ;
- Résolution N° 2016 CA 133 – 3 de décembre 2016 relative aux performances de sécurité ;
- Règlements nationaux des Etats.

#### 0.1.2. Approbation et acceptation

L'approbation du manuel se fait suivant les procédures et instructions générales des Systèmes de Gestion SSQE de l'ASECNA. Il est soumis à l'acceptation des Autorités de l'Aviation Civile et la procédure d'acceptation y sera indiquée.

#### 0.1.3. Langue

Le manuel du Système de Gestion de la Sécurité de la navigation aérienne est rédigé en français ou dans la langue de travail de l'Etat de l'Autorité de l'Aviation Civile responsable de l'acceptation du manuel, s'il y a lieu pour aider à la compréhension du manuel.

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page :	<b>10 sur 28</b>
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>	Révision :	<b>A</b>
		Date :	01/10/2025

## 0.2. Structure du Manuel SSQE volume 2 - Système de gestion de la sécurité de la navigation aérienne de l'ASECNA (SGS)

### 0.2.1. Composition en chapitre

Ce manuel est divisé en parties, subdivisées en sous-parties. Dans le coin inférieur gauche, chaque page du manuel porte une référence de codification, composée d'un groupe de lettres et de chiffres indiquant le rattachement du Manuel au processus, l'initiale du document, le numéro du document et enfin la version éditée.

### 0.2.2. Table des matières du volume – Système de gestion de la sécurité

Le manuel SSQE ASECNA, Volume 2 - Système de gestion de la sécurité de la navigation aérienne est composé de 5 Parties subdivisées en sous-parties :

Partie – 0	Administration et contrôle du manuel
Partie – 1	Politique de sécurité et organisation
Partie – 2	Gestion des risques
Partie – 3	Assurance du maintien de la sécurité
Partie – 4	Promotion de la sécurité


## 0.3. Système d'amendement et de révision

L'amendement et la révision du manuel se font suivant les procédures et instructions générales des Systèmes de Gestion SSQE de l'ASECNA.


Les annexes du présent document peuvent faire l'objet de révision indépendante de son contenu principal et n'entraîneront pas la révision du manuel.

## 0.4. Définitions et abréviations

Termes	Définitions
ACAP	Action Corrective, Action Préventive
ADS-B	Automatic Dependent Surveillance-Broadcast
AFI	Afrique et océan indien
AIM	Gestion de l'Information Aéronautique
AIS	Service d'information aéronautique
API	Animateur de Proximité Interne des systèmes de gestion SSQE

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page :	11 sur 28
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>	Révision :	<b>A</b>
		Date :	01/10/2025

APP	Approche
ASECNA	Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
ATM	Gestion du Trafic Aérien
ATS	Services de la Circulation Aérienne
CA	Conseil d'Administration de l'ASECNA
CCI	Comité de Coordination Interne
CCO	Opérations de montée continue
CCP	Commission Centrale Pluridisciplinaire
CDO	Opérations de descente continue
CELICA	Cellule d'Instruction du personnel opérationnel
CEV	Contrôle En Vol
CLP	Commission Locale Pluridisciplinaire
CM	Comité des Ministres en charge de l'aviation civile des Etats membres de l'ASECNA
CNS	Communication, Navigation, Surveillance
CSOP	Comité de Suivi Opérationnel
CSSQE	Chargé sécurité, sûreté, qualité et environnement
CVS	Commission de Vérification de la Sécurité
DGAN	Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales
DGRP/CI	Représentation de l'ASECNA en Côte d'Ivoire
Doc	Document
DSQD	Directeur en charge du Système de Gestion de la Sécurité
DSQDAI	Service en charge de l'Inspections et des Audits techniques
DSQDSQ	Service en charge de la gestion de la qualité et de l'environnement
DSQDSS	Service en charge de la gestion de la sécurité et de la sûreté
E	Electronique
EAMAC	Ecole Africaine de la Météorologie et de l'Aviation Civile
EDS	Etude de Sécurité
ERSI	Ecole Régionale de la Sécurité Incendie
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
GANP	Plan mondial de navigation aérienne
GASP	Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde
HF	Haute Fréquence
MANEX	Manuel d'exploitation
MANSECU	Manuel de traitement des évènement sécurité
MAP	Cartographie aéronautique
MEI	Mémoire d'Echange Interne
MET	Météorologie aéronautique
MIP	Méthode d'Intervention Programmée
NCF	Non-Conformité
NOTAM	Notice To Air Men

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page :	<b>12 sur 28</b>
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>	Révision :	<b>A</b>
		Date :	01/10/2025


OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OMM	Organisation Mondiale de la Météorologie
P	Papier
PANS/OPS	Procédures des Services de la Navigation Aérienne / Exploitation technique des aéronefs
PNS	Programme National de la Sécurité
RDC	Revue de Direction Centrale
RDD	Revue de Direction Déconcentrée
REX	Retour d'expériences
RNP	Performance de navigation requise
SAR	Recherche et sauvetage
SGS	Système de Gestion de la Sécurité
SSQE	Sécurité, Sûreté, Qualité et Environnement
TWR	Tour de contrôle
VHF	Très Haute Fréquence

## 0.5. Plan du manuel du système de gestion de la sécurité

Le plan du manuel du Système de gestion de la sécurité de la navigation aérienne a été élaboré en s'appuyant sur :


- Les orientations et sur l'élaboration du manuel SGS (« Orientations sur l'élaboration d'un manuel SGS » disponible sur <https://www.icao.int/SMI>),
- Le Doc 9859 OACI – Orientation sur l'élaboration d'un manuel SGS,
- Les règlements nationaux relatives à la rédaction d'un manuel SGS,
- Documents régionaux relatifs à la rédaction d'un manuel SGS.

Les tableaux suivants montrent les correspondances des éléments ci-dessus cités avec les parties et sous-parties développées

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page :	13 sur 28
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>	Révision :	<b>A</b>
		Date :	01/10/2025


**Correspondance entre le manuel SGS ASECNA et le cadre pour un Système de Gestion  
de la Sécurité**  
**(Appendice 2 de l'annexe 19 de l'OACI)**

CADRE SGS ANNEXE 19 OACI		PRISE EN COMPTE DANS LE MANUEL SGS ASECNA
<b>1 Politique et objectifs de sécurité</b>	1.1 Engagement de la direction	1.1 Politique de sécurité et organisation
	1.2 Obligations de rendre compte et responsabilités en matière de sécurité	1.5 Rôles, Responsabilités en matière de sécurité et personnel clé
	1.3 Nomination du personnel clé chargé de la sécurité	1.5 Rôles, Responsabilités en matière de sécurité et personnel clé
	1.4 Coordination de la planification des interventions d'urgence	1.6 Plan d'intervention d'urgence/en situation d'urgence
	1.5 Documentation relative au SGS	1.7 Gestion des dossiers du SGS
<b>2 Gestion du risque de sécurité</b>	2.1 Détermination des dangers	2.2 Identification des dangers, évaluation et atténuation des risques
	2.2 Evaluation et atténuation des risques de sécurité	2.2. Identification des dangers, évaluation et atténuation des risques
<b>3 Assurance de la sécurité</b>	3.1 Suivi et mesure de la performance de sécurité	3.1. Surveillance et mesure de la performance sécurité
	3.2 La gestion du changement	2.3 Gestion du changement
	3.3 Amélioration continue du SGS	3.3 Amélioration continue et Audit du SGS
<b>4 Promotion de la sécurité</b>	4.1 Formation et sensibilisation	4.1 Formation et sensibilisation
	4.2 Communication en matière de sécurité	4.2 Communication en matière de sécurité

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page :	<b>14 sur 28</b>
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>	Révision :	<b>A</b>
		Date :	01/10/2025

**Correspondance entre le manuel MSG ASECNA et les orientations sur l'élaboration d'un manuel SGS**  
(disponible sur <https://www.icao.int/SMI>)

TITRES DE SECTION PROPOSES DANS LES ORIENTATIONS SUR L'ELABORATION D'UN MANUEL SGS	PRISE EN COMPTE DANS LE MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION ASECNA
1. Contrôle des documents	Partie 0 – Administration et contrôle du manuel
2. Exigences réglementaires du SGS	1.2. Exigences réglementaires du SGS
3. Portée et intégration du système de gestion de la sécurité	1.3 Portée et intégration du système de gestion de la sécurité
4. Politique de sécurité et objectifs de sécurité	1.1 Politique de sécurité 1.4 Objectifs de sécurité
5. Imputabilité en matière de sécurité et personnel clé	1.5. Rôles, Responsabilités en matière de sécurité et personnel clé
6. Système de comptes rendus obligatoire et volontaire en matière de sécurité	2.1 Comptes rendus de sécurité et analyse des événements sécurité
7. Identification des dangers et évaluation des risques	2.2 Identification des dangers, évaluation et atténuation des risques
8. Surveillance et mesure de la performance de sécurité	3.1. Surveillance et mesure de la performance sécurité
9. Enquêtes liées à la sécurité et mesures correctrices	3.2 Investigations liées à la sécurité et mesures correctives
10. Formation et communication en matière de sécurité	4.1 Formation et sensibilisation 4.2 Communication en matière de sécurité
11. Audit interne du SGS	3.3 Amélioration continue et audit du SGS
13. Gestion de la documentation du SGS	1.7 Gestion des dossiers du SGS
14. La gestion du changement	2.3 La gestion du changement
15. Coordination de la planification des réponses aux situations d'urgence-	1.6. Plan d'intervention d'urgence/en situation d'urgence

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page :	15 sur 28
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>	Révision :	<b>A</b>
		Date :	01/10/2025

## Partie 1 : Politique de sécurité et organisation

### 1.1. Politique de sécurité

L'ASECNA a défini une politique générale en matière de gestion de la sécurité adoptée par la résolution 2005 CM 44-7 du Comité des Ministres de juillet 2005.

Par ailleurs, l'ASECNA a élaboré et publié dans le cadre de son SGS une Politique Sécurité. Cette politique prend en compte les engagements de la Direction générale en matière de sécurité aérienne et figure à l'annexe 1 du présent document.

### 1.2. Exigences réglementaires du SGS


Les exigences applicables sont définies par l'énoncé de politique générale en matière de gestion de la sécurité. Cette politique générale a été mise en œuvre au niveau de l'ASECNA à travers un Système de Gestion de la Sécurité qui respecte les normes et pratiques recommandées contenues dans l'Annexe 19 OACI (Gestion de la sécurité), les dispositions pertinentes des documents associés de ladite annexe de l'OACI ainsi que les règlements des Etats.

Les exigences sécurité applicables sont entre autres :

- Mettre en place une déclaration formelle de politique sécurité, un système documenté, une structure organisationnelle et des moyens pour s'assurer de leur mise en œuvre effective ;
- Mettre en priorité l'amélioration de la sécurité des services de navigation aérienne et de la gestion des aérodromes ;
- Prendre en compte dans la gestion de la sécurité tous les aspects susceptibles d'avoir un impact sur la sécurité (hommes, procédures, équipements, échanges d'informations, organisations, services extérieurs, ...);
- Mettre en place des moyens de mesures du niveau de sécurité atteint et des mécanismes de correction des défaillances constatées.

La procédure relative à la conformité et à la veille réglementaire assure la prise en compte et la veille des exigences réglementaires définies par les États et les normes définies par les organismes internationaux de normalisation (OACI, OMM, ...).

Les services en charge de la gestion de l'information aéronautique et la Délégation de l'ASECNA à Montréal assurent de façon coordonnée la veille réglementaire en ce qui concerne la documentation opérationnelle pour la navigation aérienne.

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page : Révision : Date :	<b>16 sur 28</b> <b>A</b> 01/10/2025
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>		

### 1.3. Portée et intégration du système de gestion de la sécurité


Le **SGS** de l'ASECNA couvre l'ensemble des activités ayant un impact sur la sécurité des opérations de la navigation aérienne. Il s'intègre dans le cadre global du **Programme National de Sécurité (PNS)** de chaque État membre, conformément aux exigences de l'OACI.

Il vise à :

- **Gérer les risques liés aux services de la navigation aérienne** (ATM, CNS, AIS, MET, SAR).
- **Assurer la conformité avec les exigences réglementaires** des États membres et les standards internationaux.
- **Favoriser une culture de sécurité proactive** en mettant en place des processus de reporting et d'amélioration continue.

Le SGS s'applique à plusieurs **domaines d'activités**, en lien avec les services fournis par l'ASECNA :

- **Services de la circulation aérienne (ATS - Air Traffic Services)**
  - Séparation des aéronefs et gestion des flux de trafic.
  - Coordination entre les centres de contrôle en route (ACC), les tours de contrôle (TWR) et les services d'approche (APP).
  - Procédures de gestion des situations d'urgence et des conflits aériens.
- **Conception des procédures de vol (PANS/OPS)**
  - Conception et mise à jour des procédures de vols répondant aux prescriptions et normes de l'OACI
  - Conception et mise à jour des procédures d'approche RNP
  - Elaboration des conditions d'utilisation des procédures de descente continue (CDO) et de montée continue (CCO) dans les zones terminales
  - Maîtrise de la validation des procédures de vol
- **Cartographie aéronautique (MAP)**
  - Collecte, analyse, exploitation et supervision des données géodésiques et spatiales
  - Suivi et mise à jour des bases de données géodésiques et autres données spatiales
  - Conception, maintenance et archivage pour le compte des États membres de l'ASECNA de toutes les cartes aéronautiques conformément aux prescriptions et normes de l'OACI
- **Services de communication, navigation et surveillance (CNS)**
  - Gestion et maintenance des infrastructures **CNS**
  - Intégration de technologies avancées pour améliorer la surveillance aérienne.
  - Sécurisation des données et de la transmission des informations opérationnelles.
- **Services d'information aéronautique (AIS - Aeronautical Information Services)**

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page : 17 sur 28
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>	Révision : <b>A</b> Date : 01/10/2025

- Diffusion des NOTAM et des informations critiques pour la sécurité des vols.
- Mise à jour et gestion des bases de données aéronautiques.
- Digitalisation et transition vers le **Système de Gestion de l'Information Aéronautique (AIM)**.
- **Services météorologiques aéronautiques (MET)**
  - Surveillance et prévision des conditions météorologiques impactant la sécurité des vols.
  - Diffusion d'informations météo en temps réel aux contrôleurs et aux équipages.
  - Contribution à la gestion des risques liés aux conditions extrêmes (orages, turbulence, vents, cisaillements, cendres volcaniques, etc.).
- **Gestion des infrastructures et maintenance**
  - Sécurisation des infrastructures aéroportuaires et des systèmes critiques
  - Mise en place d'un programme de maintenance préventive des équipements CNS/ATM
  - Gestion des risques liés aux opérations techniques et interventions sur site
- **Contrôle en vol**
  - Calibration en vol pour la calibration en vol des équipements NA et procédures
  - Maintenance des moyens de production du CEV

Le périmètre d'application du système de gestion de la sécurité aérienne inclut le Siège et les structures déconcentrées que sont les représentations (DGRP) dans les Etats membres et les délégations aux activités aéronautiques nationales (DGAN).

## 1.4. Objectifs de sécurité

L'ASECNA définit ses objectifs sécurité en cohérence avec :


- Le plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP)
- Les objectifs régionaux AFI pour la sécurité de l'aviation et
- Les plans nationaux des Etats membres pour la sécurité de l'aviation.

Ils sont périodiquement revus en fonction des évolutions des documents cadre ci-dessus cités et des changements dans les règlements aéronautiques des Etats membres ou du contexte opérationnel de l'Agence.

Les objectifs, les cibles et les indicateurs associés figurent à l'annexe 2 du présent manuel.

## 1.5. Rôles, responsabilité en matière de sécurité et personnel clé

Les responsabilités de chaque entité sont précisées par décisions du Directeur Général, portant organisation et/ou attributions des structures de l'Agence.


 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page :	<b>18 sur 28</b>
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>	Révision :	<b>A</b>
		Date :	01/10/2025

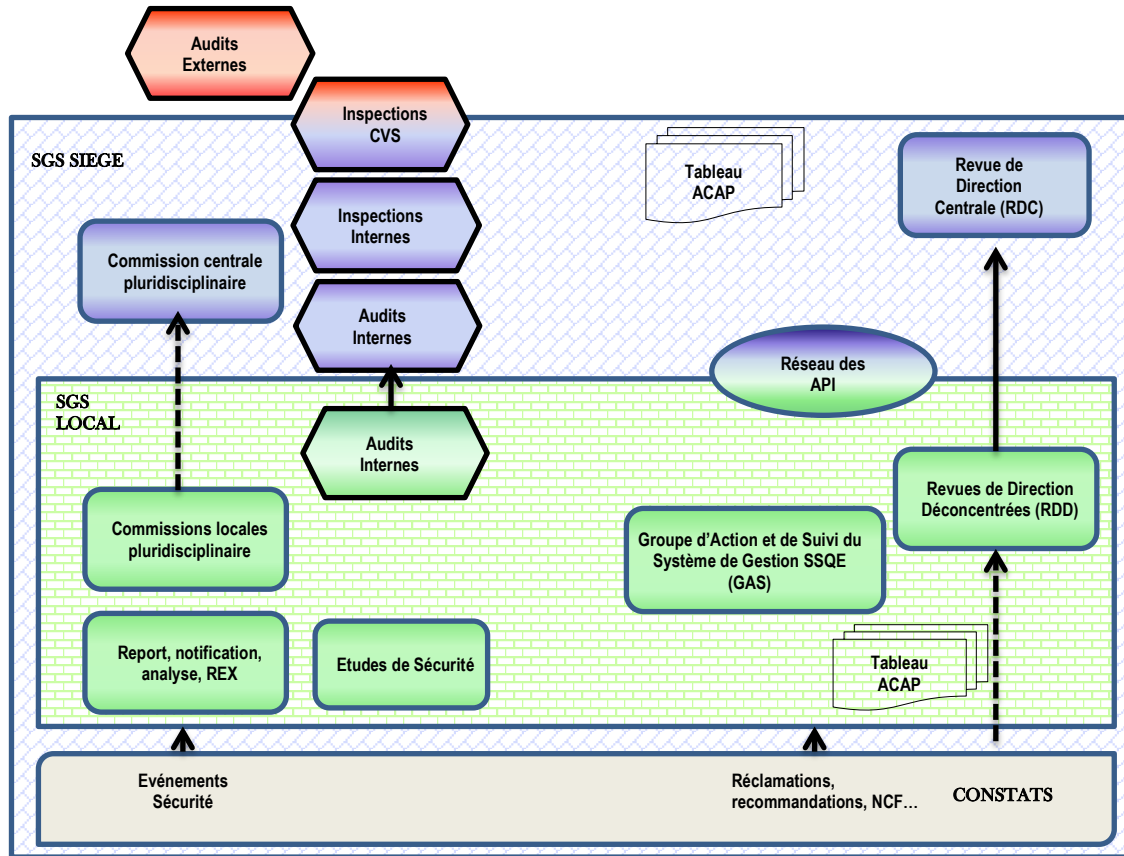
Le Directeur général est le **Dirigeant Responsable**. Il est représenté dans toutes les Représentations de l'Agence par un Représentant et dans les Délégations aux Activités Aéronautiques Nationales par un Délégué.

Une décision signée par le Directeur général précise les responsabilités individuelles du personnel en matière de sécurité à l'Agence. Les références de cette décision sont fournies dans la liste des références et de diffusion des informations applicables.

Le Directeur en charge de la sécurité, en sa qualité de **Gestionnaire de la Sécurité** à l'ASECNA, est responsable de la mise en œuvre du SGS et de son fonctionnement. Il rend compte au Directeur général de la performance sécurité de l'Agence et des appuis en lien avec la sécurité apportés aux autres structures de l'Agence. Il est également chargé de veiller à son application et à sa conformité avec la Politique sécurité. Il est représenté dans toutes les Représentations de l'Agence et les Délégations aux Activités Aéronautiques Nationales par un cadre en charge de la Gestion de la Sécurité au niveau local.

Le schéma ci-après présente l'organisation du pilotage du SGS de l'ASECNA :

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page : Révision : Date :	<b>19 sur 28</b> <b>A</b> 01/10/2025
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>		




Les organes de pilotage du SGS de l'ASECNA définis par décision du Directeur Général sont les suivants :

- La **Revue de Direction Centrale (RDC)** : fait office d'organe de pilotage de plus haut niveau du SGS ;
- Les **Revues de Direction Déconcentrées (RDD)**, organe de pilotage au niveau des structures déconcentrées ;
- Les **Groupes d'Action et de Suivi des Systèmes de Gestion SSQE (GAS)** des structures déconcentrées.

## 1.6. Plan d'intervention d'urgence/en situation d'urgence.

L'Agence a élaboré pour chacun de ses centres opérationnels des plans de contingence ATS. Les procédures pour le déclenchement des contingences sont décrites dans les manuels d'exploitations ATS (MANEX ATS). Des diagrammes d'alerte et des fiches reflexes sont également disponibles sur les positions.

Par ailleurs, il existe, au niveau des aéroports, des plans d'urgence élaborés faisant intervenir toutes les parties prenantes.

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page :	<b>20 sur 28</b>
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>	Révision :	<b>A</b>
		Date :	01/10/2025

Ces plans de contingence ATS, les plans d'urgence aéroportuaire ainsi que les procédures additionnelles de préparation et de réponse aux situations exceptionnelles et imprévues (notamment les éléments des dispositifs applicables des plans nationaux de sécurité) décrivent les missions des acteurs et leurs responsabilités pour maîtriser les situations d'urgence de toute nature et minimiser leurs impacts sur le fonctionnement de l'Agence.


Certaines situations d'urgence requièrent la coordination des actions avec les autres parties intéressées, notamment les autres fournisseurs des services aéronautiques et les autres organisations externes comme les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et les services d'urgences non relatives à l'aviation. La coordination de la planification des réponses aux situations d'urgence en matière de sécurité aérienne est testée durant les exercices périodiques des plans de contingence ATS et des plans d'urgence

## 1.7. Gestion des dossiers du SGS

La procédure de gestion de la documentation des Systèmes de Gestion SSQE est définie dans le volume 1, Généralités §2.2 - Gestion des dossiers, des informations documentées et des connaissances organisationnelles.

Pour les dossiers du SGS spécifiquement, les dispositions suivantes complètent les procédures et instructions générales :

- L'ASECNA a un système de dossiers d'archivage du SGS qui permet de garder tous les dossiers produits en rapport avec la mise en œuvre et le fonctionnement du SGS ;
- Les dossiers à conserver comprennent :
  - Les comptes rendus d'activités périodiques
  - Les rapports d'analyse des événements sécurité
  - Les dossiers d'évaluation de sécurité pour la mise œuvre des changements
  - Les comptes rendus hebdomadaires des Comités de Suivi Opérationnel (CSOP)
  - Les comptes rendus des Groupes d'Action et de Suivi (GAS)
  - Le tableau de bord des indicateurs de performance de sécurité
  - Les rapports d'audit/inspection internes et externes
  - Les rapports périodiques sur la performance sécurité et
  - Les dossiers de formation, de sensibilisation et de communications sur la sécurité ;
- Les dossiers doivent permettre de retracer tous les éléments du SGS et être accessible pour les entités en charge du SGS ainsi qu'aux fins d'audits internes et externes.

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page : Révision : Date :	<b>21 sur 28</b> <b>A</b> 01/10/2025
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>		

## Partie 2 : Gestion des risques

### 2.1. Comptes rendus de sécurité et analyse des événements sécurité

Les services de la navigation aérienne sont fournis en temps réel et l'application des exigences sécurité est prioritaire sur les autres exigences.

Le **Manuel de traitement des événements sécurité** (MANSECU) détaille le mode opératoire à suivre pour le comptes-rendus volontaires et obligatoires de sécurité, notamment le recueil et la notification des événements, ainsi que leur analyse, la proposition des actions correctives et le retour d'expérience (REX). Par ailleurs, l'identification des mesures correctives sont décrites par la procédure de **traitement des actions correctives**.

L'analyse des événements sécurité est réalisée par les organes suivants :

- La **Commission Centrale Pluridisciplinaire (CCP)** pour l'analyse des événements sécurité au niveau du Siège ;
- Les **Commissions Locales Pluridisciplinaires (CLP)** pour l'analyse des événements sécurité au niveau des structures déconcentrées.

Le MANSECU définit clairement les spécifications des événements qui doivent faire l'objet d'analyse complémentaire au niveau du Siège par la CCP.

### 2.2. Identification des dangers, évaluation et atténuation des risques

Des mécanismes sont mis en place pour identifier les dangers à travers des méthodes réactives et proactives. Ces mécanismes incluent les dispositifs de traitement des événements sécurité (MANSECU), de gestion des changements, les audits internes SGS et les audits/inspections techniques.


Des procédures sont établies pour l'analyse, l'évaluation et la maîtrise des risques sécurité. Elles sont contenues dans le **manuel de gestion des risques** et les documents associés.

**Note** – *L'analyse, l'évaluation et l'atténuation des risques de sécurité peuvent inclure des méthodes prédictives d'analyse des données de sécurité.*

Des plans de mesures préventives sont mis en œuvre pour atténuer les risques identifiés.

### 2.3. La gestion du changement

Pour tout changement planifié sur les systèmes (équipements, procédures et ressources humaines), l'ASECNA procède à une évaluation et atténuation des risques, avant la mise en œuvre opérationnelle dudit changement.

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page : <b>22 sur 28</b>	
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>	Révision : <b>A</b>	Date : <b>01/10/2025</b>


Les procédures relatives à la gestion du changement sont listées dans le recueil des procédures des Systèmes de Gestion SSQE de l'Agence annexé au présent manuel.

En prélude aux études, l'équipe en charge de la mise en œuvre des Systèmes de Gestion SSQE, en coordination avec les acteurs opérationnels procède à l'analyse de la nécessité de réaliser une étude et le cas échéant à l'identification du type d'étude à mener en fonction de la nature et de l'envergure du changement.

En matière de sécurité aérienne, l'ASECNA applique deux procédures :

- La **Méthode d'Intervention Programmée (MIP)** pour toutes interventions ou modifications sur les systèmes opérationnels ;
- La procédure relative à la **réalisation des études de sécurité (EDS)** pour tout changement significatif impactant la sécurité ATM.

Ces deux procédures consistent à réaliser l'identification des dangers, l'évaluation des risques, la détermination de moyens en réduction du risque et la collecte de preuves de la mise en œuvre et d'efficacité de moyens en réduction de risques.

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page :	<b>23 sur 28</b>
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>	Révision :	<b>A</b>
		Date :	01/10/2025

## Partie 3 : Assurance de la sécurité

### 3.1. Surveillance et mesure de la performance de sécurité

L'ASECNA a mis en place des mécanismes pour la collecte et l'analyse de données sécurité, nécessaires pour caractériser sa performance sécurité. Ces données incluent entre autres :


- Les données sur les événements de sécurité issues de leur traitement suivant les dispositions du MANSECU ;
- Les données sur la mise en œuvre des plans d'actions correctives et préventives issus des audits et inspections internes sur la sécurité et des activités de supervisions externes réalisées par les Etats ;
- Les données sur l'état de la culture sécurité au sein de l'Agence, notamment les actions de promotion de la sécurité ;
- Les données sur les risques et l'efficacité des actions pour leur maîtrise ;
- Etc.

Les indicateurs de performance sécurité de haut niveau, mesurés au Siège et définis dans la lettre de mission du Directeur Général permettent d'évaluer la mise en œuvre des objectifs globaux de l'Agence en relation avec les objectifs sécurité régionaux et mondiaux. Ils sont consolidés dans le **tableau de bord de suivi des indicateurs de performance de l'Agence**, outil de prise de décision sur la sécurité. Ils sont également établis au niveau des processus de l'Agence, inclus dans le périmètre du SGS des indicateurs de performance sécurité, pour évaluer le degré d'atteinte des objectifs spécifiques de sécurité pertinents pour les activités. Ces derniers sont consolidés dans les **tableaux de suivi des indicateurs**, outils de décision pour les pilotes processus, et les responsables des structures de l'Agence.

Les résultats sont analysés au regard des cibles fixées, suivant les dispositions de la procédure d'élaboration et d'évaluation des indicateurs.

Conformément à la décision portant composition, attributions et fonctionnement des organes de pilotage et de suivi des Systèmes de Gestion SSQE, les analyses des performances sont effectuées lors des différentes instances de pilotage des Systèmes de Gestion SSQE de l'Agence (GAS, CCI, RDC, RDD) pour faire ressortir les informations sur l'efficacité du SGS telles que :

- Le degré de réalisation des objectifs sécurité ;
- Les non-conformités et les actions correctives ;
- Les résultats de la surveillance et de la mesure ;
- Le respect des obligations de conformité ;
- Les résultats des audits et inspections ;
- L'efficacité des actions mises en œuvre face aux risques sécurité.

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page : Révision : Date :	<b>24 sur 28</b> <b>A</b> 01/10/2025
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>		

Un rapport de performance sécurité est élaboré chaque semestre et présenté aux instances statutaires.

Il existe d'autres moyens de surveillance tels que :

- Les **revues de processus** pour l'amélioration continue des processus du Système de Gestion de la Sécurité ;
- Les **audits externes et les missions de la CVS** qui permettent la surveillance des Systèmes de Gestion de l'Agence ;
- La **veille réglementaire** pour l'évaluation périodique du respect des obligations de conformité ;
- Les **autres réunions** relatives aux activités SGS.

### 3.2. Investigations liées à la sécurité et mesures correctives

L'objectif principal des investigations liées à la sécurité est d'identifier les causes profondes des événements de sécurité afin de mettre en place des mesures correctives efficaces, contribuant ainsi à l'amélioration continue du système de gestion de la sécurité.


L'Agence a mis en place des procédures clairement détaillées pour la conduite des investigations sur les événements sécurité. Ces procédures sont consolidées dans le MANSECU. Elles prennent en compte l'ensemble des étapes du processus d'investigation à savoir :

- **L'analyse de l'évènement sécurité** : collecte de données et d'informations sur l'évènement, mise en place d'une équipe d'investigation, analyse détaillée de l'évènement ;
- **La maîtrise de l'évènement** : Identification et mise en œuvre des actions correctives et préventives ;
- **La Communication et retour d'expériences** : partage des enseignements tirés.

### 3.3. Amélioration continue et Audit du SGS

Dans la fourniture de ses services de la navigation aérienne et de l'ensemble de ses prestations, l'ASECNA a mis en place un système d'amélioration continue du SGS par la réalisation des actions suivantes à travers les instances de pilotage :

- L'examen de sa stratégie et de ses objectifs sécurité ;
- Une revue de toute la documentation opérationnelle lors des revues de processus ;
- Une revue régulière de toute la documentation de pilotage du SGS ;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'audit interne SGS ;
- La revue des exigences du SGS à travers la veille réglementaire.

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page : Révision : Date :	<b>25 sur 28</b> <b>A</b> 01/10/2025
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>		

## Partie 4 : Promotion de la sécurité

Les actions de promotion de la sécurité aérienne ont pour but d'encourager une culture de la sécurité positive et de créer un environnement propice à la réalisation des objectifs de sécurité de l'Agence.

### 4.1. Formation et sensibilisation

#### 4.1.1 Formation en matière de sécurité

Les formations à la sécurité sont principalement réalisées au profit du personnel de l'Agence dont les tâches sont liées au SGS. Les formations comprennent :

- **La formation initiale :**

Elle est réalisée à travers :

- Des modules intégrés dans la formation initiale au niveau des écoles de l'Agence, notamment l'EAMAC et l'ERSI ;
- Des établissements de formations internes (EAMAC, ERSI, ERNAM) ou externes agréés telles que les centres labélisés OACI TRAINAIR PLUS ou ;
- Les cellules d'instruction (CELICA) dans les centres opérationnels de l'Agence.

Elle porte de façon générale sur les normes et pratiques recommandées en matière de sécurité et le cadre du SGS tel que définis dans l'annexe 19 de l'OACI et les documents associés, notamment :

- Les politiques et objectifs de l'organisation en matière de sécurité ;
- Les rôles et responsabilités de sécurité de l'organisation ;
- Les principes de base de la gestion des risques de sécurité ;
- Les systèmes de comptes rendus de sécurité ;
- Les processus et procédures SGS.


Le contenu de la formation est adapté à chaque catégorie de personnel suivant ses responsabilités en matière de sécurité telles que définies par décision du Directeur général. Elle va de la formation complète et certifiante sur le SGS pour le personnel clé impliqué dans son déploiement et le suivi de son fonctionnement (au niveau central et dans les structures déconcentrées), à des formations sur les thématiques précises sur la sécurité en fonction de la contribution du personnel ciblé dans la chaîne de la sécurité : traitement des événements, gestion des changements, facteur humain, etc.

- **La formation périodique :**

La formation périodique à la sécurité se concentre sur :

- Les modifications apportées aux politiques, processus et procédures du SGS
- Les outils développés nécessaires au fonctionnement efficace du SGS et leur mise à jour (formulaires, applications, etc.)
- Tout problème de sécurité spécifique pertinent pour l'Agence ou les leçons tirées sur les situations à risques, notamment les incidents liés à la sécurité.

Elle est réalisée à travers des ateliers, des réunions d'échange ou dans les cellules d'instruction (CELICA) dans le cadre du maintien des qualifications du personnel opérationnel.

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page : Révision : Date :	<b>26 sur 28</b> <b>A</b> 01/10/2025
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>		

#### 4.1.2 Sensibilisation en matière de sécurité

La sensibilisation en matière de sécurité vise à améliorer la compréhension et l'engagement de tout le personnel de l'Agence envers la sécurité, notamment la prévention des risques et l'amélioration continue des pratiques. Elle a pour objectif de :

- **Informé sur les dangers et les risques** : Faire connaître les dangers liés aux activités de l'Agence, ainsi que les risques associés et leurs conséquences éventuelles
- **Expliquer le fonctionnement du SGS** : Présenter clairement les principes et les mécanismes du SGS, y compris les procédures, les responsabilités et les outils développés
- **Promouvoir une culture positive de la sécurité** : Encourager une attitude proactive envers la sécurité, où chaque individu se sent responsable de la sécurité et participe activement à son amélioration, notamment à travers les comptes rendus volontaires
- **Améliorer la communication et le partage d'informations** : Faciliter les échanges d'informations sur la sécurité entre les différents niveaux, ainsi que le partage des bonnes pratiques et des leçons tirées de l'analyse des événements sécurité
- **Favoriser l'amélioration continue** : Inciter à l'identification des points faibles et à la mise en œuvre d'actions d'amélioration continue pour renforcer la sécurité.

#### 4.1.3 Cadre de mise en œuvre des formations et sensibilisations à la sécurité

Les structures en charge des Systèmes de Gestion SSQE de l'Agence s'assurent de l'identification et du suivi des besoins en formation et sensibilisation en matière de sécurité à tous les niveaux au sein de l'Agence à travers l'analyse des informations relatives à la sécurité recueillies tant au niveau interne qu'au niveau externe, notamment :


- Les résultats de l'analyse des événements sécurité
- Les résultats de l'analyse de la performance sécurité et des tableaux de bord (degré d'atteinte des objectifs sécurité, les dérives des indicateurs et l'analyse de leur pertinence, etc.
- L'évolution des textes réglementaires et guide applicables
- Les résultats des audits inspections internes et externes
- Les résultats des enquêtes de satisfaction des clients internes et externes et les comptes rendus de réunions avec les usagers
- Le benchmarking, les réunions internationales
- Etc.

Les actions de formation et sensibilisation au SGS font l'objet de planification au niveau des structures dans :

- Les plans d'action annuels au Siège et au niveau des structures déconcentrées (Représentation et écoles)
- Les plannings de mise en œuvre de formation et de qualification sur sites des structures opérationnelles

La planification doit ressortir à minima pour chaque action de formation et sensibilisation le public cible, le thème et la période prévisionnelle de mise en œuvre.

Les mécanismes de gestion des formations SGS sont déclinés dans [Généralité - le paragraphe 2.1 Ressources humaines et compétences].

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page : Révision : Date :	<b>27 sur 28</b> <b>A</b> 01/10/2025
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>		

## 4.2. Communication en matière de sécurité

Dans le cadre de sa communication interne et externe en matière de sécurité, l'ASECNA a établi des :


- **Processus de communication** intégrant :
  - o La planification des actions de communication définissant les acteurs de la communication, les personnels ou entités visées par la communication en fonction de leurs rôles et de leurs responsabilités dans le SGS, les instances de communication, les périodes de communication et les sujets sur lesquels vont porter les actions de communication
  - o Le suivi de l'exécution des actions de communication à travers des indicateurs de performance spécifiques à la communication et d'autres globaux prenant en compte toutes les actions de promotion du SGS
  - o Le suivi de l'efficacité des actions de communications à travers des audits internes et autres sondages sur la sécurité
- **Voies de communication**, notamment la messagerie, les réunions en mode présentiel ou virtuel, l'affichage, les sites internet de l'Agence (le site officiel, les sites de diffusion de l'information aéronautique (site NOTAM, Site AIS), etc.
- **Moyens de communication**, notamment les notes de services, le mémorandum d'échange interne (MEI), lettres vers les structures externes, les rapports d'activités et autres présentations thématiques, les formations et sensibilisations, les vidéos promotionnelles, etc.

La communication interne en matière de sécurité a pour objectifs de :

- Faire en sorte que le personnel connaisse le SGS dans une mesure compatible avec leur fonction notamment la politique et les objectifs sécurité, la performance sécurité ainsi que leurs responsabilités en matière de sécurité ;
- Diffuser les renseignements critiques pour la sécurité, notamment les risques sécurité émergents, les résultats des enquêtes sur les événements sécurité ;
- Réaliser les retours d'expériences en matière de sécurité, notamment les suites données aux événements notifiés via le système de comptes rendus volontaires ;
- D'expliquer pourquoi certains changements opérationnels sont introduits et certaines mesures sont prises pour améliorer la sécurité ;
- D'expliquer pourquoi certaines procédures sont introduites ou modifiées.

Les actions de communications externes ont pour objectifs de partager avec :

- Les autorités de l'aviation civile les informations liées à la sécurité notamment les événements sécurité et les actions de maîtrises des risques associés, la performance sécurité de l'Agence, etc. ;
- Les instances statutaires (CA/CM) les informations sur la performance sécurité
- Les usagers les suites données à leurs réclamations ainsi que les initiatives prises pour renforcer la sécurité dans le cadre de l'amélioration continue du SGS ;
- Les autres ANSP les bonnes pratiques sur la sécurité à travers l'organisation ou la participation aux conférences et autres réunions et aux activités de revues par les paris.

 <b>ASECNA</b>	<b>MANUEL DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE, LA SURETE, LA QUALITE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	Page : <b>28 sur 28</b>
	<b>SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE (SGS)</b>	Révision : <b>A</b> Date : <b>01/10/2025</b>

## **Partie 5 : ANNEXES AU MANUEL**

Les annexes ci-dessous énumérées sont externes au présent manuel et mises à jour indépendamment du corps du document :

**Annexe 1 : Politique de sécurité**

**Annexe 2 : Objectifs de sécurité**

**Annexe 3 : Recueil des procédures des systèmes de gestion SSQE**

**Annexe 4 : Recueil des instructions des systèmes de gestion SSQE**